

## Procédure à suivre pour le remboursement

- I) Remplir et retourner le rapport final de l'activité.
- II) Joindre les pièces justificatives (factures, liste de présences).
- III) Remplir le formulaire de demande de paiement pour chacun des paiements à effectuer.

### *Note importante*

La demande de remboursement jointe ne concerne que la portion d'activité financée par le comité des femmes et doit correspondre au budget que vous a alloué ce dernier.

Si des informations supplémentaires vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec Madame Mireille Bond.



## Demande de paiement

Activité syndicale du 8 mars 2017  
(budget 633)

Veuillez, s'il vous plaît, émettre un chèque libellé à :

Nom (de la personne, de l'organisme ou de l'entreprise)

Adresse complète

  

Montant (correspondant à celui octroyé par le comité des femmes)

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Section

\_\_\_\_\_  
Téléphone

Veuillez adresser vos documents à l'attention de :

Madame Mireille Bond  
SPGQ  
7, rue Vallière  
Québec (Québec) G1K 6S9  
[Dossierdesfemmes@spgq.qc.ca](mailto:Dossierdesfemmes@spgq.qc.ca)

